

Elections
municipales
des
9 et 16
mars 2008

**Pour Montlouis,
changeons d'ère !**

7

Une liste ouverte et solidaire conduite par Jean-Claude Bragoulet
Une liste soutenue par les Verts

ACTION ECONOMIQUE :
action pour l'initiative et l'emploi à Montlouis.
Développer toutes les capacités d'entreprendre.

1. MAINTENIR LES EMPLOIS EXISTANTS ET FAVORISER LE RETOUR A L'EMPLOI :

**Lutter contre toute forme de délocalisations
et re-localiser le marché de l'emploi.**

Nous nous engageons à :

- Organiser des rencontres entreprises/salariés, pour favoriser l'emploi de proximité dans une logique de limitation des déplacements et de développement durable.
- Donner les moyens nécessaires aux services communaux de l'emploi pour améliorer la connaissance des entreprises locales.
- Promouvoir toutes les formes de reprises par les salariés.

**Faciliter les démarches des
demandeurs d'emploi et
diminuer les déplacements
en voitures :**

- Nous proposerons de financer les déplacements en transports en commun des demandeurs vers les ANPE les concernant pour compenser le problème de sectorisation de l'ANPE.

**Réfléchir avec les autres communes
de la CCET sur les compétences
à acquérir pour mutualiser les
services :**

- Etendre la régie du service des eaux à l'échelle de la Communauté de communes : il faut mutualiser les pratiques quand celles-ci ont fait preuve d'efficacité et de compétitivité.
- Elargir le service de l'« emploi et des solidarités », en créant un point relais dans chaque commune.

**Améliorer la politique de l'emploi
communal**

Nos priorités :

- Favoriser le fonctionnement par régies : ne pas reconduire à la fin des contrats les délégations de services pour le nettoyage des bâtiments communaux et des écoles qui n'améliorent pas la qualité des services et augmentent les coûts.
- Conduire une politique de l'emploi communal dans le respect du droit du travail et de ses évolutions et favoriser l'accès au statut d'agent public.
- Soutenir le développement des pratiques plus respectueuses de l'environnement au sein des services de la commune par l'achat public, la rénovation du bâti social et la formation continue de son personnel...

2. SOUTENIR TOUTES LES INITIATIVES POUR CREER DES EMPLOIS ET DE L'ACTIVITE A MONTLOUIS

Favoriser la création d'activités nouvelles porteuses d'objectifs environnementaux et sociaux.

S'impliquer dans les choix d'aménagement des Zones d'Activités :

- Les politiques d'aides indirectes (par exemple construction, concession ou location d'infrastructures, au profit d'un site commercial ou industriel) devront être évaluées au regard de la pérennité des emplois créés, du maintien de l'activité sur la commune et des impacts environnementaux.
- Nous encouragerons l'implantation d'entreprises qui développent les éco-métiers, les techniques concernant l'énergie propre, renouvelable et la valorisation des déchets.

Développer l'activité des secteurs associatifs et de l'économie sociale et solidaire :

Nous favoriserons :

- Le soutien à la création et la consolidation des emplois, des entreprises solidaires et des associations.
- La professionnalisation de leurs salariés par la formation continue.
- L'aide au développement des services à la personne et des entreprises d'insertion.
- Les initiatives coopératives.

Soutenir la création et les emplois culturels :

La culture est un enjeu de développement économique. Elle crée des emplois, de la valeur ajoutée, du lien social.

Il faut :

- Innover et continuer dans ce qui a déjà été entrepris.
- Travailler avec le conseil des jeunes pour mettre au point des activités motivant leur engagement et leur participation.
- Développer des résidences d'artistes qui pourront organiser des pratiques artistiques pour tous.
- Aménager de nouvelles zones d'exposition pour mettre les œuvres plastiques à la disposition de tous.
- S'engager dans des démarches culturelles et artistiques en dehors des lieux habituels d'exposition (espaces publics, écoles, quartiers) afin d'en faciliter l'appropriation par le plus grand nombre.

Prenez date pour nos prochaines réunions publiques :

Mardi 26 février, 20 H 30, salle Waldeck Rousseau, au Saule-Michaud.

Mercredi 27 février, 20 H 30, à l'école de Husseau.

Mardi 4 mars, 20 H30, salle Rabelais, 1 avenue Gabrielle d'Estrée

Rendez-vous sur notre site :

<http://www.pourmontlouischangeonsdere.net>

Montrer qu'un autre commerce est possible pour redynamiser le lien social :

- Nous favoriserons l'implantation de petits commerces et artisans dans le bourg, les quartiers et les différents hameaux.
- Nous donnerons un nouvel élan au marché en incitant de nouveaux commerçants à y participer.

Développer les services de proximité :

- Dans les quartiers excentrés, les nouveaux groupes de bâtiments individuels ou collectifs : crèches, commerces, lieux associatifs...

Développer un tourisme respectueux de l'environnement :

- Proposer des activités liées au parcours de la Loire à vélo, autour de la nature, de la gastronomie, du vin...
- Mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel.
- Participer à l'information pour la préservation et la protection des sites naturels.
- Améliorer les structures d'accueil et d'hébergement.

L'appellation contrôlée créatrice de richesses et d'activités :

- Augmenter la zone agricole protégée qui concerne actuellement 10% seulement de la surface totale.
- Participer à la valorisation et la communication de l'activité viticole.
- Aider les viticulteurs qui réorienteront leurs pratiques vers des techniques raisonnées et biologiques...

Toutes les décisions en matière d'AOC, quelles qu'elles soient, seront prises en concertation permanente avec le syndicat des vins de Montlouis, et l'ensemble des vignerons.

**Le 9 mars,
Votez et faites voter :**

**Pour Montlouis,
changeons d'ère !**

**L'ÉCOLOGIE
Les Verts**